

## CONSEIL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL DU 6 JUILLET 2015

### - RELEVÉ DE DÉCISION -

#### Présents

##### > Membres fondateurs

- École des Ponts ParisTech : Armel de La BOURDONNAYE (avec procuration d'Amina SELLALI, ENSAVT), Françoise PRETEUX (avec procuration de Damien LAMBERTON, UPEM), Gilles ROBIN (avec procuration de Frédéric MORET, UPEM)
- ENVA : Philippe VINCENT (représentant Marc GOGNY)
- ESIEE Paris : Dominique PERRIN (avec procuration d'Etienne CREPON, CSTB)
- INSERM : Marie-Pascale MARTEL (représentant Yves LÉVY)
- UPEM : Gilles ROUSSEL (avec procuration d'Hélène JACQUOT-GUIMBAL, IFSTTAR)
- UPEC : Lucie GOURNAY (avec procuration de Christian CUESTA)

##### > Personnalités qualifiées

- UPE : Bernard DIZAMBOURG, président (avec procuration de Patrick MOUNAUD, CNRS)
- UPE : Benoît LESAFFRE, vice-président (avec procuration de Luc HITTINGER, UPEC)

##### > Membres associés administrateurs

- EFS : France NOIZAT-PIRENNE (représentant François TOUJAS)
- IGN : Denis PRIOU (représentant Daniel BURSAUX)

##### > Personnel d'UPE : Auziria MENDES

##### > Invités permanents

- ANSES : Gérard LASFARGUES (représentant Marc MORTUREUX)
- INA : Laurence LECOEUR (représentant Laurent VALLET)
- ESTP Paris : Florence DARMON
- Rectorat : Marie-Louise COFFRE (représentant Béatrice GILLE, rectrice de l'académie de Créteil, chancelière des universités)
- MEDDE : Patrice BUESO
- UPE : Nelly TOCKO

##### > Invités

- UPE : Philippe AVRIL, directeur des services
- UPE : Monika BLANC, responsable affaires générales

#### Absents/excusés

- Conseil régional d'Ile-de-France : Jean- Paul HUCHON
- AP-HP : Martin HIRSCH
- CHIC : Stéphane PARDOUX
- EIVP : Régis VALLÉE
- ENSAPB : François BROUAT
- ENSAPM : Nasrine SERAJI
- FCBA : Georges-Henri FLORENTIN
- LRMH : Stéphanie CELLE
- Doctorants : Bertrand WODOCIAG, Johann NICAUD
- Personnels enseignants-chercheurs : Isabelle COLL, Geneviève MARIGNAC, Christian SOIZE

#### Point unique : Approbation du volet commun du contrat pluriannuel de site d'Université Paris-Est

Le volet commun du contrat pluriannuel de site d'Université Paris-Est est approuvé par 18 voix pour et 3 abstentions.

Le 6 juillet 2015

Le Président  
Bernard Dizambourg

